



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LEZARDRIEUX, LE 5 AVRIL 2022

PRÉSERVATION DU LITTORAL

LE DÉPARTEMENT ET L'APER LANCENT UNE OPÉRATION DE DÉCONSTRUCTION DE 10 NAVIRES VÉTUSTES OU ABANDONNÉS SUR LE PORT DE LÉZARDRIEUX

En collaboration avec l'Association Pour la Plaisance Éco-Responsable (APER) et après concertation avec le Conseil portuaire et la ville de Lezardrieux, une opération de déconstruction, de recyclage et de valorisation de 10 navires aura lieu à partir de ce mardi 5 avril sur le port de Lezardrieux. L'objectif : préserver le littoral costarmoricain, sécuriser l'environnement et libérer des places dans les ports.

Alertés par la commune de Lezardrieux et soucieux de préserver le patrimoine maritime de la pollution que peut engendrer la présence de navires vétustes ou abandonnés et de libérer des places dans le port, les services du Département vont procéder à la déconstruction de 10 navires sur le port de Lezardrieux, en collaboration avec l'Association pour la Plaisance Éco-Responsable (APER) et l'entreprise spécialisée ROMI de Lannion.

« Nous avons remarqué que de plus en plus de navires de plaisance étaient abandonnés sur nos littoraux, un phénomène inquiétant que nous prenons très au sérieux. C'est pourquoi une procédure de collecte et de déconstruction de ces navires abandonnés ou obsolètes est essentielle. Nous voulons sensibiliser les particuliers avec ce dispositif simple et gratuit pour protéger nos littoraux et nos paysages », déclare Graziella SEGONI, conseillère départementale et présidente du Conseil portuaire de Lezardrieux.

« Nous sommes très heureux d'accompagner cette initiative du Département des Côtes d'Armor. La coordination entre le département, l'APER et notre centre agréé ROMI Lannion, s'est faite naturellement et de façon très fluide. Nous souhaitons que cette opération de retrait et de déconstruction d'une dizaine de vieux bateaux puisse servir d'exemple et être dupliquée sur d'autres ports », ajoute Guillaume ARNAULD DES LIONS, délégué général de l'APER.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83

LA POLICE PORTUAIRE DÉPARTEMENTALE

La police portuaire du Département est composée de deux techniciens maritimes et de trois surveillants de ports, qui couvrent les 16 ports départementaux des Côtes d'Armor. Au quotidien, les policiers portuaires veillent à la bonne marche des activités et usages (suivi et déroulement des travaux, autorisations d'occupation temporaire, autorisations de manifestations, atteintes au domaine maritime et aux installations portuaires, police des plans d'eau, organisation des conseils portuaires...). Les agents ont un pouvoir de police pour relever les infractions liées à la conservation du domaine public portuaire. Ils doivent souvent réguler les rapports entre plaisanciers et professionnels, les mauvais stationnements, les problématiques liées aux bateaux abandonnés qui posent des problèmes de sécurité et d'environnement, les carénages sauvages ou la pollution.

L'APER

Créé par la Fédération des industries nautiques (FIN), l'Association pour la Plaisance Éco-Responsable (APER) est l'éco-organisme national, agréé par l'État, en charge de la gestion et du financement de la filière de déconstruction des bateaux de plaisance en fin de vie. La France est le premier pays au monde à avoir mis en place une telle filière. Depuis fin 2019, plus de 4300 bateaux ont déjà été déconstruits et leurs matériaux valorisés dans les 26 centres de traitement APER actuellement opérationnels, dont 9 en Bretagne. 18 centres supplémentaires sont en attente d'autorisation administrative pour venir compléter le maillage territorial. L'APER regroupe une centaine d'adhérents, constructeurs et importateurs de bateaux, qui financent la filière à travers une éco-contribution. Pour les détenteurs de vieux bateaux, la déconstruction est gratuite et entièrement financée par l'éco-organisme. Les démarches sont simples et les demandes de déconstruction se font en ligne sur www.recyclermonbateau.fr.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83